



Lyon, le 9 décembre 2024

Drame de l'incendie de Denuzière, mises à la rue en sortie de maternité, 375 enfants laissés sans domicile ...

Les responsables ?

Ceux qui refusent de réquisitionner les logements !

Dans la nuit du 2 au 3 décembre, à Caluire-et-Cuire un incendie a ravagé l'ancien pensionnat Denuzière (appartenant à la Ville de Lyon). Environ 80 personnes s'y étaient mises à l'abri après l'expulsion un an plus tôt du bâtiment "Pyramide" (Lyon 7^e). Dans l'incendie une jeune femme, Sonia, est morte et plusieurs personnes sont blessées.

Les habitants victimes, hébergés une nuit dans un gymnase, en ont ensuite été expulsés par la préfète elle-même, accompagnée de 14 cars de CRS. Descendus se rassembler devant la Préfecture pour demander un relogement, ils y ont été encerclés par la police puis contrôlés un par un. Trois ont été arrêtés. Pour tous, c'est le retour à la rue.

Ainsi dans l'agglomération les drames succèdent aux drames :

- Le même 3 décembre au soir, seule la mobilisation de militants empêchait – provisoirement – la remise à la rue d'une jeune mère avec son bébé de six jours à la sortie de la maternité Saint-Luc-Saint-Joseph (Lyon 7^e).
- Deux semaines plus tôt, 30 enfants et leurs parents dormant dans des tentes près de la gare de Perrache (Lyon 2^e) étaient menacés d'évacuation à la demande de la Métropole (propriétaire de la gare). Là encore seule la mobilisation avec des collectifs a permis de les mettre à l'abri en ouvrant l'ancienne école Gilibert voisine. Puis d'imposer à la Mairie de Lyon – qui leur demandait d'en sortir avant le 15 décembre ! – d'accepter une occupation « jusqu'à la fin de la trêve hivernale ».
- Pas une semaine sans que ne démarre une nouvelle occupation d'école ou de collège pour mettre à l'abri des élèves et leur famille. Jamais sans Toit recense actuellement une centaine d'enfants dans 24 établissements occupés... et des centaines d'autres qui restent dehors, dans les voitures, sous les tentes...

L'État ne respecte pas son obligation d'hébergement d'urgence, il refuse de réquisitionner les logements vacants comme le prévoit la loi... et pire, il expulse. Et les maires ?

Philippe Cochet, maire LR de Caluire, militait depuis un an pour l'expulsion de Denuzière... sans solution de relogement.

Grégory Doucet, maire Les Écologistes de la Ville de Lyon (propriétaire du bâtiment), avait connaissance des risques... et n'a ni effectué d'intervention de mise en sécurité, ni assuré de solution de relogement. En mai dernier, il avait fait expulser celles et ceux qui s'étaient réfugiés dans des gymnases...

Cédric Van Styvendael, maire PS de Villeurbanne, expulsait lui aussi début novembre 150 jeunes qui s'étaient réfugiés dans un gymnase à Villeurbanne, les mêmes qui sont abandonnés sous des tentes dans un square lyonnais depuis un an.

Hélène Geoffroy, maire PS de Vaulx-en-Velin, tente aujourd'hui de faire cesser l'occupation de l'école Gagarine où des élèves et leur famille ont été mis à l'abri depuis quelques jours... sans proposer de relogement.

Ces maires ont pourtant eux aussi le pouvoir de réquisitionner les logements vacants... mais tous s'y refusent.

Les militants du Parti des travailleurs, avec des militants d'autres partis et des collectifs, des personnels et parents des écoles... combattent depuis un an pour l'**unité pour la réquisition des logements**. Des rassemblements pour exiger du Maire de Lyon qu'il le fasse se sont notamment tenus les 25 janvier, 30 mai et 14 novembre dernier, jours de Conseil municipal. Toujours la même réponse de Mme Popoff, adjointe au logement : « C'est compliqué, c'est à l'État de faire, ça nous coûterait de l'argent... »

Ça suffit ! Il y a déjà eu trop de drames ! Plus que jamais une question est posée à ces maires, en particulier ceux du NFP dont les partis ont voté la censure du gouvernement Barnier : allez-vous continuer d'accompagner la politique mortifère de Macron qui détruit le droit au logement... ou bien rompre avec elle en décidant sans délai de réquisitionner ?

Dans un communiqué « *Justice pour les rescapés de l'incendie du squat Denuzière* » dont ils appuient les demandes, des collectifs (Intersquats 69, Droit Au Logement 69, Collectif Solidarité entre femmes à la rue, Jamais sans Toit, Hébergement En Danger, Lyonanticra, FLED, collectif soutien migrant croix-rousse) ont décidé de s'unir pour appeler « **au rassemblement jeudi 12 décembre à 12h devant l'Hôtel de Ville de Lyon pendant le conseil municipal** » afin d'exiger notamment « **la réquisition des logements vides et des solutions d'hébergement sûres pour TOUS et TOUTES !** »

Ils ont raison. Pour imposer la réquisition, l'unité est nécessaire. Mais elle ne peut s'arrêter aux seuls collectifs : la question est plus que jamais posée de la position des organisations ouvrières et des partis PS, PC, LFI et Écologistes dont les élus dirigent la Ville des Lyon comme plusieurs communes de l'agglomération. Pour sa part, le Parti des travailleurs sera naturellement présent.